

CTL du 04 OCTOBRE 2022

COMPTE-RENDU

[Bilan de la campagne IR 2022 \(pour information\)](#)

La DDFIP 34 a décidé une organisation s'articulant autour de :

- l'accueil physique (matin au fil de l'eau de 8h30 à 12h15 et sur rdv l'après-midi de 13h30 à 16h)
- les rdv téléphoniques, le numéro de renfort national (seul numéro désormais renseigné sur les déclarations)
- conviviance : serveur vocal (numéro d'appel local) où l'utilisateur indique son code postal et le motif de son appel. Des listes de contre-appel seront éditées 2 fois par jour (8h pour ceux de l'après-midi de la veille ; 13h pour les appels de la matinée) et envoyées au SIP compétents pour traitement (sous 48h)
- Le partenariat avec la Faculté de droit a été réactivé (interruptions en 2020 et 2021 dues à la crise sanitaire). Ainsi, 26 étudiants en 3e année de Licence du DJCE sont venus du 16 mai au 25 mai effectuer un stage pratique dans les SIP de Mosson, Millénaire, ainsi que sur le site de Montmorency. Les tâches qui leur ont été confiées ont été principalement le traitement des listes Conviviance et l'accueil sur rendez-vous
- 14 permanences ont eu lieu dans les établissements France Services

Chiffres de la campagne 2022 :

- Accueil physique : 42 432 visites dont 2 052 personnes reçues sur rendez-vous
- Appels décrochés entrants : 3 649
- RDV téléphoniques honorés : 10 418
- RDV annulés suite à contre appels : 465
- Appels conviviance : 8 124
- Appels renfort national : 8 189
- Nombre d'E-Contacts traités : 51 903

La tendance depuis l'année 2019 est **une forte augmentation de l'accueil téléphonique**. Néanmoins, l'accueil physique est en augmentation par rapport à l'année 2021 du fait de l'assouplissement des conditions sanitaires (42 432 visites en 2022 contre 34 392 en 2021). Le canal E-Contact a été fortement sollicité puisque 51 903 messages ont été traités à comparer avec les 45 760 de 2021, soit 13 % d'augmentation.

9 usagers sur 10 ont déclaré de façon dématérialisée cette année.

On note, par ailleurs, 2,52 % de déclarants en ligne supplémentaires par rapport à la campagne 2021.

[Bilan actualisé de l'activité des conseillers aux décideurs locaux \(CDL\) \(pour information\)](#)

Depuis le 1er septembre 2022, la DDFIP de l'Hérault compte 14 CDL en exercice. Nous avons rappelé à la Direction que nous sommes loin du compte puisque le CTL du 28/09/2020

prévoyait 17 CDL. La CGT FP 34 y voit la preuve que même les cadres A et A+ ne soutiennent pas la réforme du NRP !

La Direction confirme la vacance d'emplois et indique qu'un bilan sera fait en 2023. Elle déterminera alors le maintien ou pas, du nombre de CDL et leur répartition géographique.

Comment se fait-il qu'un poste de CDL calibré en CTL le 07/05/2021 pour un inspecteur, soit attribué à un IDIV HC ? La Direction confirme cette transformation de grade sur le poste. Bilan : quand une fiche de poste au choix ne concerne pas votre grade mais vous intéresse, ne vous censurez pas .. postulez ! 😊

[Actualisation de la situation du télétravail \(TT\) au 31/08/2022 \(pour information\)](#)

Le taux de télétravailleurs s'établit à 45 % (41 % au 31/12/2021).

Type de service	31/08/22	31/12/21	Evolution en pts
BDV-PCE-PCR	37%	28%	9
CENTRE DE CONTACT	40%	67%	-27
DIRECTION	52%	53%	-1
SERVICES COMMUNS	0%	0%	0
SGC – SPL	46%	38%	8
SIE – PRS	46%	44%	2
SIP	47%	42%	5
SPFE – CDIF	49%	*	
TRESORERIES Amendes	41%	56%	-15
TOTAL	45%	41%	4

*31/12/2021 : CDIF : 27 %, SPFE : 34 %

La baisse du taux de télétravailleur au sein du centre de contact s'explique par 2 motifs : d'une part l'arrivée au 1er septembre de 7 nouveaux agents (qui en tant que tels ne bénéficient pas encore du télétravail) et, d'autre part, de l'interruption provisoire (de quelques jours fin août/début septembre) de contrats avant leur renouvellement.

Face aux disparités de traitement sur les demande de télétravail, constatées dans les services, la CGT FP 34 a vivement réitéré sa demande de constitution d'un groupe de travail (agents, encadrement, direction, syndicats). Le Directeur a pris note de notre demande.

[Point d'étape sur les travaux immobiliers \(pour information\)](#)

Millénaire :

Le calendrier des travaux a évolué car l'entreprise en charge des menuiseries extérieures doit faire face à des difficultés de production des châssis de fenêtres et de livraison de la quincaillerie. En conséquence, la réception de la première phase (aile A - Est) des travaux est d'ores et déjà repoussée à fin octobre 2022 (soit 3 mois et demi de retard). La phase 2 des travaux portant sur l'aile C (Nord) devrait donc débuter en novembre. L'entreprise concernée s'est engagée auprès de la Direction à rattraper une partie du retard. La réception du chantier pourrait être envisagée, selon elle, fin janvier ou début février 2023.

*Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CTL CGT FINANCES PUBLIQUES 34*

Concernant la seconde phase de travaux, la direction prévoit les zones tampons suivantes : Les agents de la BNIC pourront occuper la salle de réunion du R+1 de l'aile B, 5 géomètres présents 1 jour par semaine et 3 agents sont concernés. L'adjointe de la cheffe de service occupera un bureau individuel dans l'aile B.

Plusieurs surfaces de bureaux permettront aux 15 agents de la trésorerie Hérault Amendes d'être relogés pendant la seconde phase de travaux :

- 3 postes dans la zone d'accueil, actuellement occupés par des agents SIP (une cloison temporaire a été installée pour isoler ces postes). L'un d'entre eux sera utilisé en matinée pour la permanence téléphonique Amendes,
- l'ancienne salle d'attente (10 postes de travail qui servent actuellement de zone tampon aux agents du SIP),
- 2 bureaux dotés de 2 postes de travail pour le service comptabilité et les chefs de service et son adjointe.

La CGT FP 34 rappelle que l'entassement d'agent dans les zones tampons n'est pas propice à une ambiance de travail sereine. Cela c'est senti pour la phase 1 (qui d'ailleurs est encore en cours..). Le télétravail n'est pas non plus la solution à tout car il isole les collègues et ne favorise pas la formation des nouveaux agents.

Grâce à notre intervention lors du dernier CTL, afin de sécuriser l'accès à la zone d'accueil, nous avons obtenu un aménagement du parking et des abords de l'accueil (l'installation de barrières mobiles afin de séparer les flux piétons et véhicules).

Lunel :

Pour les mêmes raisons qu'au Millénaire, il y a un retard d'environ deux mois. En conséquence, la date prévisionnelle de réception des travaux pourrait être repoussée à décembre 2022.

Pézenas :

- phase 2 : création du nouvel accès public et de la rampe PMR. Date d'achèvement prévisionnelle évaluée à mi-octobre 2022,
- phase 3 : transformation de l'actuel l'accueil et du futur accès agents. Date d'achèvement prévisionnelle en fin d'année 2022.

En octobre, les agents situés dans la zone 3 des travaux se déplaceront vers la zone 2 achevée.

A la livraison du chantier, le SIE occupera une partie du RDC (un bureau dans la partie centrale et l'aile droite du bâtiment) ainsi que les niveaux R+1 et R+2. Une salle de réunion et des espaces de convivialité sont également prévus dans cette zone.

Le SIP occupera l'aile gauche du RDC côté rampe PMR (futur accueil public). Un espace de convivialité sera également créé dans cette zone.

L'installation de chauffage sera raccordée au réseau gaz début novembre.

La mise aux normes de la rampe d'accès PMR et le changement de portail entraîne une réduction des places de parking sur le site.

Depuis des années nous le demandions, nous avons réitéré auprès du nouveau DDFIP lors du CTL du 5/07/22. Nous avons enfin obtenu que 5 à 8 places soient proposées au parking Voltaire, aux agents de Pezenas. Notre ténacité a payé !!!

Les agents nous ont confié leur inquiétude quant à l'évacuation des étages en cas d'incendie. Nous avons, comme en CHSCT, demandé une visite à l'achèvement des travaux par l'inspecteur santé sécurité au travail. La Direction a donné son accord.

Montmorency :

Un début des travaux dès le 19/09/2022 a été proposé par l'entreprise SPIE afin de parvenir à chauffer une partie du bâtiment dès cet hiver. La fin des travaux serait programmée pour décembre 2023.

Compte tenu de ce rajout de travaux, une nouvelle zone tampon est créée au rdc. L'installation du SGC Métropole initialement envisagée début 2023 est donc reportée, à ce stade, à la rentrée 2023.

Sète :

Les travaux devraient se terminer au 1er trimestre 2023. Concernant le remplacement du dispositif de chauffage-climatisation, la mise en service des pompes à chaleur est prévue au plus tard mi-novembre 2022. On pourrait s'en satisfaire car sans l'intervention vive de la CGT lors du CTL du 7 juin 2022, Sète aurait passé un hiver entier sans chauffage. Néanmoins, nous avons rappelé à la Direction l'importance que le chauffage fonctionne le plus tôt possible. Les agents ont été assez patients et ont déjà passé l'hiver dernier sans chauffage, l'été sans climatisation !

Mosson :

Le site de la Mosson doit faire l'objet de travaux de mise aux normes de sécurité incendie et de réfection de l'étanchéité des toitures terrasses. Les études sont en cours pour une notification des marchés d'ici la fin de l'année. Les travaux débuteront au 1er trimestre 2023. La Direction n'a pas encore acté l'organisation durant les travaux. Elle indique que le bâtiment offre suffisamment de places disponibles pour créer des zones tampon.

Béziers Verdier :

Il est envisagé une livraison des travaux au 2e trimestre 2023 afin que la trésorerie hospitalière puisse quitter les locaux de Béziers Clémenceau et s'installer sur le site de Béziers Verdier. L'ensemble du SIP occupera le R+1 tandis que le R+2 accueillera le SIE et la trésorerie hospitalière. Le SGC Biterrois n'arrivera qu'en 2024.

Centre de contact :

Des travaux de rénovation sont prévus sur le plateau n°1. Ils visent notamment à renouveler le mobilier, rénover les réseaux et l'éclairage et à améliorer l'acoustique. Le cahier des charges a été initié par un ergonome du secrétariat général du ministère et les agents ont été associés au projet (échanges avec l'ergonome, essais de mobilier...). La salle « courrier » sera cloisonnée pour créer une salle de réunion et un espace de détente. Les travaux qui devraient durer environ un mois débuteront en octobre. Durant cette phase, les agents pourront occuper le plateau n°2 et avoir recours au télétravail.

Points sur le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents (pour information)

Nous avons été vigilants, pour chaque site, quant au respect des dépenses votés lors du CTL du 14/04/2022. Faites-nous confiance, nous veillons à la bonne utilisation de ce fonds.

S'agissant des **gourdes**, la CGT FP 34 a demandé à ce que les **EDR soient livrés sur leur site d'affectation**, comme tout agent... La Direction nous a donné une réponse favorable.

Points sur l'avancement de la facturation électronique (pour information)

Une facture électronique est une facture émise, transmise et reçue sous une forme dématérialisée et qui comporte nécessairement un socle minimum de données sous forme structurée, ce qui la différencie des factures papier ou du PDF ordinaire. La loi de finances rectificative pour 2022 prévoit que les assujettis à la TVA en France devront, à terme, émettre, transmettre et recevoir les factures sous forme électronique dans leurs transactions avec d'autres assujettis et transmettre à l'administration fiscale les données de facturation. La facturation électronique s'appliquera à compter du 1er juillet 2024 en réception à l'ensemble des assujettis et, pour l'émission, aux grandes entreprises à compter de la même date, aux entreprises de taille intermédiaire à compter du 1er janvier 2025, puis aux petites et moyennes entreprises et microentreprises à compter du 1er janvier 2026,

Questions diverses :

- M. Le Directeur, avez-vous avancé vos réflexions sur le SDIF (service départemental des impôts fonciers) ?

Le Directeur a répondu que c'est toujours en cours de réflexion. Sa décision sera rendue à l'issue de l'audit.

- M. Le Directeur, le poste de chef du PCE Montpellier n'est toujours pas pourvu. Cela présage-t-il une fusion des PCE de Montpellier et Béziers ?

La Direction a ironisé quant à notre crainte de restructurations à tout va. Il faut dire qu'après le NRP, nous pensions être un peu « tranquille », mais l'antenne de Nîmes nous a prouvé que la destruction du réseau DGFIP continu. Comme pour le SDIF, le Directeur nous a dit que le sujet est en cours de réflexion.

- Nous avons relancé la Direction concernant le mal-être des géomètres. Quand sera programmée la réunion demandée en juin ?

La Direction indique être en réunion lundi prochain avec eux, ce point sera abordé.

- La Direction a souhaité faire un point sur l'antenne SIE de l'Hérault à Nîmes : pas de grande nouveauté depuis la réunion du 12/09 (vous avez reçu un compte rendu) mis à part :

- suite à notre question, la Direction précise que ce sont les EDR 30 qui seront affectés à Nîmes si besoin
- nous avons pointé une incohérence : comment un cadre A de SIE de l'Hérault peut-il être prioritaire pour suivre sa mission à Nîmes alors que le recrutement sera au choix ? La Direction l'a admis et va demander à la DG.



***Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CTL CGT FINANCES PUBLIQUES 34***